Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Heures non rémunérées

Par Bru

Bonjour,

Je suis salarié en CDI, dans une entreprise de transport.
En rentrant de tournée, chaque employé a 30 minutes pour vider son camion (même s'il est plein), et même s'il met 45 min ou 1h, il ne sera payé que 30 min de plus le mardi, et 15 min le reste de la semaine. (Évidemment,personne n'y arrive)
Cette "règle" à été inventée par la direction, à l'oral, est-ce normal ? Ou légal ?

Merci pour votre attention